



COMMUNIQUÉ

NOUVELLES EXIGENCES POUR LE MAINTIEN DES ATTESTATIONS EN MAMMOGRAPHIE

Montréal, 15 novembre 2018. – À la suite d'une décision du conseil d'administration de l'Ordre, les technologues détenteurs d'une attestation en mammographie devront répondre à des exigences annuelles pour maintenir leur attestation et pouvoir exercer dans ce secteur.

À compter du **1^{er} janvier 2019**, dans le cadre de son développement professionnel, chaque technologue devra réaliser annuellement un minimum de 5 heures de formation **dans le secteur de la mammographie** et l'inscrire dans son portfolio en ligne sur le portail de l'OTIMROEPMQ.

Une correspondance sera acheminée le 1^{er} décembre de chaque année afin de rappeler les exigences requises concernant le renouvellement des attestations.

Comme cette mesure entrera en vigueur à compter de janvier 2019, les technologues auront donc jusqu'au **31 décembre 2019** pour inscrire les heures de formation en mammographie dans leur portfolio.

Par la suite, une fois que le dossier aura été analysé, une nouvelle attestation sera émise et celle-ci sera valide pour une durée d'un an.

Idée pour réaliser les 5 heures de formation exigées annuellement :

Nous suggérons, à titre informatif, l'activité d'autoévaluation et d'échanges avec les radiologistes sur la qualité du positionnement en mammographie. Il s'agit d'une initiative du Comité national sur le dépistage et l'investigation du cancer du sein. Des heures de formation relatives à cette activité sont admissibles au DPP. Les informations concernant cette activité se trouvent sur le site de l'Ordre, dans la section « Mammographie ».

À propos de l'OTIMROEPMQ

Fondé en 1941, l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ) compte plus de 6 400 membres et a pour mission première de protéger le public. À cette fin, il surveille activement l'exercice de la profession et s'assure de la compétence de ses membres, afin d'offrir au public des services de qualité.

Site web : www.otimroepmq.ca

Facebook : [@OTIMROEPMQ](https://www.facebook.com/OTIMROEPMQ)

- 30 -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Service d'inspection professionnelle

Téléphone : 514 351-0052 ou 1 800 361-8759, poste 221

Courriel : sjp@otimroepmq.ca